



**PRÉFET
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Metz, le 18/01/2022

RECRUTEMENT DE POLICIERS ADJOINTS

Les inscriptions pour le recrutement de policiers adjoints sont actuellement ouvertes jusqu'au 26 janvier 2022 au sein des régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté.

Accessible sans condition de diplôme, ce recrutement vise à éprouver la capacité des candidats à remplir leurs futures missions.

Les policiers adjoints, nouvelle appellation des anciens adjoints de sécurité (ADS), sont des agents contractuels de la police nationale recrutés pour 3 ans, renouvelables une fois. En tant que policiers adjoints, les lauréats participeront, à l'issue de leur formation de 3 mois en école de police, à la mission générale de maintien de la paix, en participant à des actions de prévention et de répression de la délinquance, de surveillance générale et d'assistance aux personnes.

A noter, les policiers adjoints exercent ces missions dans le département de leur choix lors de leur inscription au concours.

Par le biais du concours interne, les policiers adjoints peuvent devenir gardiens de la paix et accéder ainsi à un emploi de titulaire au sein de la fonction publique.

Les inscriptions sont possibles au lien suivant : <https://www.devenirpolicier.fr/agenda/du-13-decembre-2021-au-26-janvier-2022>

Tous les détails sur le statut de policier adjoint : <https://www.devenirpolicier.fr/nous-rejoindre/autres-recrutements/policier-adjoint>

Contact presse

Loïc KOECHER

Chargé de communication

Tél : 03.87.16.12.62 / 06.07.71.26.13
Mél : loic.koecher@interieur.gouv.fr

Préfecture de la Zone de Défense et de Sécurité EST
Espace RIBERPRAY
10-12 rue Belle Isle
BP 51064
57036 METZ Cedex01